

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Accusé de réception en préfecture
66800 6660726-20230918-DCM2023-29-DE
Date de rétrotransmission : 20/09/2023
Date de réception préfecture : 20/09/2023

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 6

Nombre de votants : 7

Date de convocation : 11 septembre 2023

L'an deux mille vingt- trois, le 18 Septembre à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : Laurence Barnola, Bruno Cagny, Laurent Leygue, Paul Miffre, Sophie Verney, Abdelhaq Achemirou

Absents excusés : Alizée Desmet, Fabrice Calmont,

Procurations : Alizée Desmet à Bruno CAGNY

M. Bruno CAGNY est élu secrétaire de séance.

DCM2023-29 : PEPINIERE DEPARTEMENTALE

Monsieur le Maire rappelle que la commune est engagée dans une démarche d'éco exemplarité. A ce titre, elle souhaite embellir les aires publiques d'arbres et arbustes peu exigeants en arrosage.

Une dotation en arbres et arbustes peut être demandée à la pépinière départementale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- **DE FAIRE LA DEMANDE** de dotation en végétaux auprès de la Pépinière départementale dans le cadre de la requalification paysagère de l'entrée de village, avec le Parc Naturel Regional, route de Saillagouse face à l'école, au stade municipal et au cimetière, ainsi que pour la route de Llivia.

- 20 lauriers tin (viburnum)
- 12 berberis pourpre
- 8 cotoneaster lactea
- 4 cornouiller blanc
- 6 cornouiller sanguin
- 4 vitex
- 8 altea
- 12 lilas commun
- 48 lavandes officinales

Le Maire,

Laurent LEYGUE



AFFICHE LE :